



MANZIAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS





SOMMAIRE

MANZIAT

Bulletin Municipal
d'informations N° 29

Photos : Mairie de MANZIAT (Ain)
COMIMPRESS • Dépôt légal 4^e Trimestre 2018

	PAGES
• Mot du Maire.....	1
Mot de la commission communication	
Invitation aux vœux du Maire	
 Informations municipales	
• 2018 en images.....	2-3
• Ecoles	4-5
• Bibliothèque	6
• CCAS.....	6
• CPINI	7
• Mairie	8
• Police municipale.....	8
• Cimetière.....	8
• Urbanisme	9
• Etat civil.....	10
• Renseignements utiles	11
• Associations locales et autres organismes.....	12

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Je commencerai cet édito en remerciant toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal 2018, notamment les membres de la commission communication.

Une fois n'est pas coutume, je souhaite, par le biais de cet édito, la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont rejoint la commune au cours de l'année 2018. Associer ces nouvelles personnes à notre vie communale, les accueillir dans nos vies associatives est l'affaire de tous afin qu'elles trouvent leur place au sein de notre commune et qu'elles s'y sentent bien.

Je ne sais pas si vous avez la même impression que moi mais j'ai le sentiment, pas toujours agréable, que le temps est devenu hémophile, qu'il coule de plus en plus vite. C'est certainement ce qui a traversé l'esprit de Sylvie Seraut, ATSEM, et de Jean-Marie

Benoit, adjoint technique, qui ont tous deux fait valoir leur droit à la retraite en 2018. Leur souhaiter une bonne retraite me conduit à saluer la bienvenue à Géraldine Dufloux à l'école et à Maxime Boyer aux services techniques.

L'année 2018 nous file entre les doigts et nous avons, tout au long de ces douze mois, essayé de tenir les échéances et de faire avancer les multiples dossiers qui se superposent. 2018 fut, comme chaque année qui passe, une année complexe, une année mouvementée, une année riche, bref une année « chargée ». Mouvementée avec l'annonce de la fermeture du crédit agricole, complexe avec la problématique des plafonds de la salle des fêtes mais aussi riche avec l'aboutissement du projet du restaurant scolaire.

Un grand merci aux enfants des écoles pour la couverture du bulletin et du calendrier. Les enfants, j'en suis sûr, s'associent à moi et à l'ensemble des élus du conseil municipal pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019.

Le Maire, **Denis LARDET**

Le mot de la commission « communication »

Cette année, la commission vous propose un bulletin municipal « allégé ». En effet, le nombre de pages a été réduit de plus de moitié et ceci dans un souci d'économies. Vous remarquerez que nos associations ne sont plus présentes dans ce support, cependant vous les découvrirez au fil des Manziat Infos qui vous seront mis à disposition en janvier, avril, juillet et octobre. De même, les informations concernant les associations d'aide à la personne seront disponibles sur notre site internet à la rubrique « économie et social ».

La commission vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et de très belles fêtes de fin d'année !

Monsieur le Maire

*et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter
à la réception organisée à l'occasion des vœux du nouvel an
le mercredi 9 janvier 2019 à 19h à la salle des fêtes.*

*En attendant de vous rencontrer à cette occasion, l'ensemble des élus vous souhaite
de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.*

Vœux du Maire



Galette des rois à la MARPA



Spectacle : "Le loto à la con"



Repas des aînés



Remise des cartes d'électeurs



Matinée nettoyage

Fête des pompiers



Calendrier des fêtes



Travaux d'assainissement
Chemisage



Travaux de voirie route de Chevroux



Réunion publique
« fermeture du Crédit Agricole »



Festival des Vendanges de l'Humour



Accueil des nouveaux habitants



Commémorations

Décorations de Noël



Construction d'un
restaurant scolaire



Bénévoles du fleurissement



Ecole primaire publique

L'école publique de Manziat accueille vos enfants dans la tradition républicaine.

Former les citoyens de demain : une école pour tous, la réussite et l'épanouissement de chacun.

Marie PERRIN : classe petite et moyenne section ;
Angélique JANEY : classe de grande section et CP ;
Cécile BUGAUD classe de CP-CE1 ; **Julien JAMBON** :
classe de CE1-CE2 ; **Sylvie BENOIT** : classe de
CE2-CM1 ; **Laura BENOIT** : classe de CM2 ; La
Direction est assurée par **Julien JAMBON**.

Les enseignantes des classes maternelles sont
assistées par **Géraldine DUFLOUX**, **Sabine RAFFIN**
effectuant également l'entretien des locaux.

Nathalie BOZONNET AVS accompagne les enfants
dont la scolarité est affectée d'un handicap.

Deux DDEN (Délégués Départementaux de l'Education
Nationale) accompagnent l'école Publique dans ses
nécessaires évolutions et transformations.

Notre école accueille donc 135 élèves, répartis dans
6 classes, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La réussite éducative, un travail de collaboration : école, familles, associations sportives et culturelles, collectivité territoriale et services médico-sociaux.



- **Les parents** ont un rôle majeur dans la réussite scolaire de leur enfant : ils ont des droits et des devoirs. Ils sont associés de près à la vie de l'école, grâce aux représentants élus. Les parents sont réunis en début d'année par chaque enseignant afin de présenter les enseignements de l'année et les modalités d'accompagnement des parents.

Les représentants des parents élus assistent aux 3 conseils d'école annuels (minimum) et sont une véritable courroie de transmission avec les parents ; nous les remercions de leur investissement au service de la communauté éducative.

- **L'investissement bénévole** de nombreux parents au sein du Sou des Ecoles Laïques et la participation de nombreuses familles aux manifestations qu'il organise, permet de doter l'École de matériel et d'actions très diverses. Sorties scolaires, actions culturelles et sportives, jeux de cours ou matériel pédagogique ... L'engagement important de cette association permet d'offrir aux élèves une réelle

ouverture sur le monde extérieur et contribue ainsi à l'égalité des chances. Nous les en remercions chaleureusement.

Son action au sein du CCAL (Comité Cantonal d'Action Laïque) se traduit par la fête cantonale des écoles du printemps et par le financement de matériel pédagogique varié.

- **Un travail de proximité avec la mairie** permet à l'école une action locale, cohérente et concertée. Nos remerciements s'adressent, ainsi, à monsieur le Maire et à son équipe ainsi qu'aux agents communaux œuvrant pour l'école.
- **Nos partenaires de l'éducation nationale**. Nous remercions également nos collègues du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) ainsi que l'équipe de la santé scolaire pour leur aide et leur professionnalisme.

Retrouvez toute notre actualité et nos projets sur notre site internet :

<http://www2.ac-lyon.fr/ec01/manziat/>

École Primaire Publique

116 rue de l'Eglise - 01570 Manziat

Tél. : 03 85 23 91 75

Ecole Saint Joseph



Une **COMMUNAUTE** éducative cohérente et disponible, à l'écoute de chaque enfant dans sa spécificité et sa différence.

Des **LOCAUX** agréables et pratiques au quotidien : avec une salle de sport, un grand pré avec un terrain de football et des jeux de plein air, un préau pour les jours de mauvais temps.

Une vie d'école nourrie par le message d'amour de la **FOI CHRETIENNE** rythmée par les temps forts de l'année liturgique.

Un **CADRE** sécurisant donné par des adultes très présents, à l'écoute et investis dans leur mission d'éducateur.

Un **ENSEIGNEMENT** de qualité adapté à chaque élève au sein de classes à 2 niveaux. Une étroite collaboration avec le collège privé St Charles.



Une **CENTAINES** d'élèves de la toute petite section au CM2 répartie en 4 classes, avec 6 enseignants, 1 professeur d'anglais et 1 professeur de musique.

Des **PROJETS** motivants et des activités enrichissantes : découverte de la faune et de la flore, voyages scolaires, découvertes des percussions et chants, vidéoprojecteurs dans chaque classe...

Chaque membre de la communauté éducative accepte d'**être partie prenante du projet éducatif** et s'engage à en respecter les valeurs et les finalités.

Contact
 81, rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT
 Tel : 03.85.30.03.56.
 www.ecole-privee-manziate.fr - Mail : esjm@orange.fr

Bibliothèque municipale



Culture pour tous, convivialité, accueil pour un moment d'échanges autour des livres, c'est ce que vous offre votre bibliothèque. Chacun peut y trouver son bonheur. Un roman pour passer un bon moment, une BD pour se détendre, des documentaires pour préparer un voyage ou trouver de nouvelles recettes... un temps de partage avec vos enfants et petits enfants en leur lisant une histoire puisée dans les livres pour la jeunesse ? Tout cela et bien plus encore est possible dans votre bibliothèque .

Les livres sont achetés avec le budget de la mairie (1 € par habitant) et le budget de la communauté de communes. Des nouveautés vous sont donc proposées régulièrement complétées par des livres empruntés à la direction de la lecture publique.

La carte d'adhérent, gratuite pour tous, vous permet de consulter la liste des livres des bibliothèques du réseau (Bâgé-Dommartin, Bâgé-le-Châtel, Feillens, Replonges, Manziat, Pont-de-Vaux, Ozan, Saint-Bénigne, Sermoyer, Boz et Chevroux) et d'emprunter gratuitement des livres dans ces bibliothèques.

Votre bibliothèque municipale vous accueille 8h30 par semaine. Le lundi de 16h30 à 18h15, le mercredi de 10h à 11h30, le jeudi de 9h30 à 11h, le vendredi de 16h30 à 18h15 et le samedi de 10h à 12h.

Une "Boîte à livres" est installée devant la bibliothèque pour permettre aux lecteurs de rendre leurs livres en dehors des heures de permanence.

17 bénévoles oeuvrent pour vous assurer un service de qualité. Elles ne ménagent pas leur temps et sans elles la bibliothèque n'existerait pas. Permanence, achats et couverture des livres, accueil des classes, rencontres avec les résidents de la MARPA, formations, réunions régulières avec les autres bibliothèques du réseau, trajets aux Planons pour échanger des livres

Un spectacle gratuit, de qualité, est proposé chaque année, financé par la Communauté de Communes. Cette année, le 10 octobre a eu lieu un spectacle pour enfants à 17h30 "elle est fatiguée PiouPiou" et à 20h30 un spectacle pour adultes "Le cri d'amour de l'huître perlière" présentés par Colette Migné. La bibliothèque d'Ozan était également partenaire du projet.

Cette année, nous avons participé à l'opération « Premières Pages » qui permet au département de l'Ain d'offrir aux enfants nés l'année précédente un livre intitulé « Chut ! pas de bruit, Bébé Phoque est endormi ». Une petite animation a été faite autour de ce livre le samedi 17 novembre .

Osez pousser la porte et découvrir votre bibliothèque. Les bénévoles seront ravis de vous faire découvrir cet espace qui deviendra rapidement le vôtre.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire, comprenant à parité égale 4 membres élus du Conseil Municipal et 4 membres nommés, parmi lesquels se trouvent des représentants de la vie sociale et associative locale.

Les membres sont : Annick REVEL, Marie-Thérèse BROYER, Odile BENOIT, Serge FAVRE, Monique BENOIT, Marie-Eve BOYAT, Stéphanie BERNARD, Agnès CATHERIN.

En 2018, les membres du CCAS ont œuvré de la manière suivante :

- Organisation d'un repas en faveur de nos aînés. Journée qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Des membres bénévoles des diverses associations de Manziat et des membres du conseil municipal nous apportent également leur aide pour le service de ce repas.

- Participation à l'opération brioches (2 équipes de 2 personnes)
- Distribution de colis de Noël pour les personnes qui sont en hébergement (Maison de retraite)



Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI)



Le Centre de Première Intervention Non Intégré de Manziat compte actuellement 18 sapeurs-pompiers volontaires et bénévoles.

Le chef de corps Romain REVEL, avec ses 5 femmes et 12 hommes, assurent 80 interventions en moyenne par an réparties comme suit :

- Les secours à personne 84 %,
- les incendies 6 %,
- les opérations diverses 10 %, très variées de l'ouverture d'ascenseur, d'inondations... aux destructions de nids de guêpes et frelons. Ces dernières à Manziat restent un service proposé à la population. Les essais d'abeilles nécessitent, quant à eux, l'intervention d'un apiculteur.

Des manœuvres mensuelles, un recyclage annuel et des notes de service contribuent à une mise à niveau continue.

La commune apporte une aide financière à l'occasion de renouvellement de matériel ou d'accessoires opérationnels tels que 200 mètres de tuyaux d'alimentation cette année.

Le 21 avril 2018, le CPI, appuyé par son amicale, a organisé le parcours sportif groupant l'ensemble des sapeurs-pompiers rattaché au centre de secours de Feillens et Pont de Veyle, soit 14 communes. Une journée réussie, remplie de performances sportives et de convivialité !

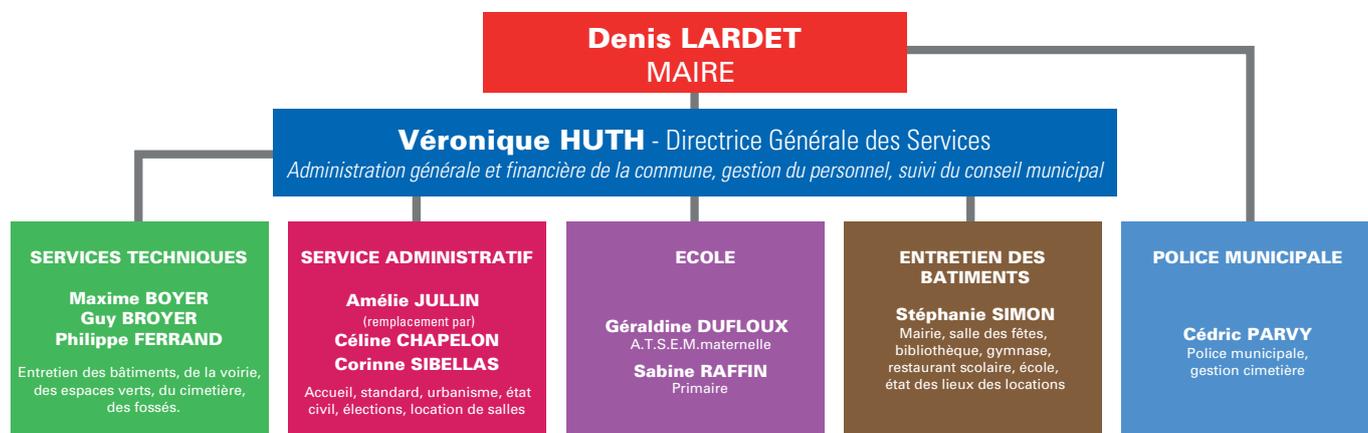
Le 26 septembre 2018, le congrès national a pris place à Bourg en Bresse où 40 000 visiteurs ont pu découvrir le vaste monde des pompiers.

Si l'envie d'aider son prochain, de travailler en équipe, d'utiliser des matériels spécifiques vous gagne, venez nous rencontrer via la mairie ou lors de nos manœuvres...

**Le chef du CPINI de Manziat
Romain REVEL**



Organigramme de la Mairie pour 2019



Police Municipale



La police municipale de Manziat est assurée par M. Cédric PARVY depuis 2002. Ce manziaty connaît particulièrement bien la commune et ses habitants.

Mais quelles sont véritablement les missions d'un policier municipal ?

Placé directement sous l'autorité du maire, il met en œuvre l'exécution des arrêtés pris par ce dernier et constate par des procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquelles compétence lui est donnée.

Habilité et formé pour le port d'armes de catégorie D, il assure des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Les principales missions du policier municipal découlent de sa proximité avec la population :

- sécurité aux entrées et sorties d'écoles ;
- gestion de la fourrière animale ;
- réception de déclaration de chiens catégorisés ;
- actes funéraires ;
- verbalisation des infractions au stationnement et au code de la route ;
- contrôles de vitesse ;
- autorisation et achèvement de travaux.

Vous pouvez contacter C. PARVY, Policier Municipal, aux heures d'ouverture de la mairie.
Par téléphone au 03 85 23 91 77
Par courriel à : police.municipale@manziat.fr

Cimetière

Reprises de concessions : la commune a décidé d'entreprendre une 4^{ème} opération de reprise des concessions en état d'abandon qui débutera en 2019 pour s'achever en 2022.

L'état d'abandon se décèle par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière. Les concessions concernées sont celles qui ne sont plus entretenues : monument sale ou brisé, plaque usée dont les inscriptions sont effacées, pierre cassée, envahissement par l'herbe, risque de chute du monument, etc...

Les concessions concernées sont celles de plus de 30 ans dans lesquelles aucune inhumation n'a eu lieu depuis les 10 dernières années.

Des plaquettes signalant l'état d'abandon ont été posées devant chaque emplacement faisant l'objet d'une reprise de concession. Merci de contacter la police municipale si vous connaissez les familles ou les héritiers de ces concessions.



Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'extension... C'est en décrivant simplement et clairement votre futur projet que vous donnerez au service urbanisme de la mairie les moyens de traiter au mieux votre dossier. Vous trouverez ci-après quelques éléments pour vous aider à constituer votre dossier.

Autorisations d'urbanisme :

Votre projet fera l'objet soit d'une déclaration préalable de travaux, soit d'un permis de construire soit d'un permis d'aménager. Il existe un formulaire correspondant selon l'importance, la nature et la localisation de votre demande.

En raison des délais d'instructions fixés par le Code de l'Urbanisme, nous vous conseillons de déposer votre demande au plus tôt, après avoir rencontré les services de la mairie (prendre rendez-vous au 03 85 23 91 77).

Les éléments du dossier sont fournis par le demandeur sous sa propre responsabilité. Vous vous engagez sur leur véracité.

Déclaration préalable de travaux :

- Les travaux extérieurs sur une construction existante : ravalement de façade, réfection de toiture, remplacement des menuiseries, clôtures...
- Les constructions qui créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher.
- Les extensions des constructions existantes créant de 20 à 40 m² de surface de plancher, sauf si la surface totale de la construction après projet est portée au-delà de 150 m² de surface de plancher ce qui nécessitera un permis de construire.
- Les changements de destination sans travaux extérieurs.
- Les divisions de terrains sans réalisation de voiries, d'espaces ou d'équipements communs.

Permis de construire :

- Les constructions qui créent plus de 20 m² de surface de plancher.
- Les extensions des constructions existantes créant entre 20 et 40 m² de surface de plancher, si la surface totale de la construction après projet est portée au-dessus de 150 m² de surface de plancher.

Vous pouvez modifier votre permis de construire ou d'aménager si ce dernier est en cours de validité.

Un permis est valable trois ans à compter de sa délivrance. Passé ce délai, il devient caduc si les travaux n'ont pas commencé ou s'ils ont été interrompus pendant plus d'un an.

Permis d'aménager :

Permet à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné (ex : lotissement, aire de stationnement...). La démarche est différente selon l'impact environnemental.

Ouverture et achèvement des travaux :

La déclaration d'ouverture de chantier est obligatoire pour tous les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager.

La déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux est obligatoire quel que soit le type d'autorisation.

Gestion des eaux pluviales :

Vous devrez appliquer un certain nombre de mesures pour garantir une rétention sur votre terrain, lorsque votre projet porte une construction nouvelle ou une extension.

La taxe d'aménagement :

Elle s'applique à toutes constructions, agrandissements, rénovations créant de la surface taxable. Elle est composée :

- D'une part destinée à la commune en vue de financer des équipements publics communaux rendus nécessaires par l'urbanisation.
- D'une part destinée au département qui s'impose à toutes les communes : en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles mais aussi les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

La redevance d'archéologie préventive :

Elle est exigible pour tous travaux affectant le sous-sol (constructions avec fondations, aménagements avec terrassements préalables) et depuis 2013 elle s'applique aux maisons individuelles.

La participation à l'assainissement collectif :

Elle est payée par tous les propriétaires de biens soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement à la date de raccordement à ce réseau.

Informations données sous réserve de la réglementation en vigueur à la date du projet.

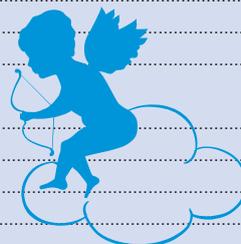
Déclarations préalables - 2018 - Manziate	
Modification de façades	8
Piscine	4
Rénovation toiture	5
Abri de jardin, abri voiture, pergola	7
Clôture	7
Divers	5
Total	36
Permis de construire - 2018 - Manziate	
Maison individuelle	7
Aménagement de plusieurs logements dans bâtiment existant	2
Réhabilitation d'un ancien logement	4
Garage	5
Divers	4
Total	22
Permis d'aménager - 2018 - Manziate	
Total	0

Etat Civil

La commune n'a publié que les informations pour lesquelles les familles ont donné leur accord écrit en vertu du droit au respect de la vie privée.

Naissances 12 filles & 13 garçons (liste arrêtée à la date du 30/11/2018)

BATAILLARD Candice Paule, fille de BATAILLARD Maxime et TETE Charlène - 35, Impasse des Sables	12 décembre 2017 à MACON 71
CATHERIN Ambre Lalie, fille de CATHERIN Aurélien et DIOT Déborah - 211D, Route d'Asnières	13 décembre 2017 à VIRIAT 01
BENOIT Lisa , fille de BENOIT Damien et BROYER Isabelle - 154, Route de Dommartin	18 décembre 2017 à MACON 71
GAULIN Maxence , fils de GAULIN Etienne et GRISSOLET Tiphaine - 173, Rue de la Résistance	23 décembre 2017 à MACON 71
QUIVET Kylian , fils de QUIVET Anthony et de THUAULT Caroline - 529, Route de Dommartin	14 janvier 2018 à MACON 71
BERTHET Emma , fille de BERTHET Fabrice et de MOINE Clémentine - 522, Route de Cropettet	14 janvier 2018 à MACON 71
BORDAT Miya , fille de BORDAT Martial et COCHET Jennifer - 130, Route de Chevroux	28 janvier 2018 à MACON 71
CORRAND Joris , fils de CORRAND Jérémie et TATON Julie - 50, Route des Greffets	26 février 2018 à MACON 71
REVEL Macéo , fils de REVEL Romain Alexandre et CORRAND Chloé Marie - 193, Rue de la Résistance	09 mars 2018 à MACON 71
CHAPUIS Maël , Pierre, Michel, Ngoc Long fils de CHAPUIS Jean Pierre et PERINET Caroline - 10, Place de la Gare	31 mars 2018 à MACON 71
TETART Léane , fille de TETART Nicolas Alphonse et JULLIN Amélie - 137, Chemin du Pré du By	17 mai 2018 à MACON 71
CAURO Mia , Lisa, Laurine, fille de CAURO Jordan et DEVAUX Wendy - 71, Chemin des Gouillettes	17 mai 2018 à MACON 71
PASSAQUAY Diego , fils de PASSAQUAY Frédéric Dimitri et MERIGOT Bérangère - 82, Route des Bornes	17 mai 2018 à MACON 71
CORRAND Nino , fils de CORRAND Dimitri et TATON Pauline - 88, Route de Dommartin	3 juin 2018 à MACON 71
RENOUD-GRAPPIN Alicia , fille de RENOUD-GRAPPIN Simon et PALLOT Emeline - 45, Impasse des Jacômes	08 juin 2018 à MACON 71
BUIRON Soan , fils de BUIRON Walter et RUDE Julie - 75, Route des Greffets	11 août 2018 à MACON 71
BADIN Jules Nicolas, fils de BADIN Matthieu et CHARRAS Charlotte Mathilde - 187, Rue Vieille	14 août 2018 à MACON 71
GUIGUE Léane , fille de GUIGUE Clément et AN TOMARCHI Marion - 1103, Grand'Route	29 août 2018 à MACON 71
PERRIER Lucas Cédric, fils de PERRIER Cyril Christian et MAREK Elodie - 630, Route de Chevroux	3 septembre 2018 à MACON 71
KOLLY Noa , Allan fils de KOLLY Melvin et GOURD Lorraine - 56, Rue de la Résistance	28 septembre 2018 à VIRIAT 01
COLIN MAUTI Samuel , fils de COLIN Bertrand et MAUTI Jessica - 235, Route d'Asnières	23 novembre 2018 à MACON 71



Mariages (liste arrêtée à la date du 30/11/2018)

SEURE Benjamin & BOULET Marie-Christine Michèle - 205, Chemin des Carrons	19 mai 2018
CATHERIN Yoann Denis André & VAILLANT Laura - 111, Rue de Serve Vallet	25 août 2018
MOGIER Nicolas & EL KHOBZI Latifa - 6, Rue Pillet - 71000 MACON	20 octobre 2018

Décès (liste arrêtée à la date du 30/11/2018)

RATTON Baptiste - 42, Impasse du Champ Galier	le 1 ^{er} janvier 2018 à l'âge de 27 ans
COUDURIER CURVEUR Henri - 267, Chemin des Carrons	le 25 janvier 2018 à l'âge de 94 ans
BROYER Marie Andrée , épouse CUZENARD - 866, Route de Chevroux	le 8 février 2018 à l'âge de 86 ans
PITRE Liliane Madeleine Anne, épouse ROHRBACH - 98, Chemin des Viaires	le 26 février 2018 à l'âge de 64 ans
MARGUIN Joël Gérard - 15, Rue de la Résistance	le 6 mars 2018 à l'âge de 60 ans
BROYER Aline Ernestine Eugénie, veuve ROLLET - 74, Rue de la Frérie	le 9 mars 2018 à l'âge de 91 ans
BOUCHOUX Francine Simone , veuve SIGNORET - 224, Rue du Platet	le 17 mars 2018 à l'âge de 89 ans
BERRY Valentine , veuve REBOUX - 1224, Grand'Route	le 26 avril 2018 à l'âge de 96 ans
BROYER Jean René - 1120, Grand'Route	le 13 juin 2018 à l'âge de 67 ans
FERRAND René Félix François - 1148, Grand'Route	le 6 juillet 2018 à l'âge de 87 ans
GONOD Marcel Louis Baptiste - 224, Rue des Millets	le 14 juillet 2018 à l'âge de 89 ans
FEYEUX Noël - 159, Rue des Borjons	le 18 juillet 2018 à l'âge de 68 ans
BORNAREL Jean Maurice - 569, Route de Passin 01260 CHAMPAGNE EN VALMOREY	le 26 juillet 2018 à l'âge de 92 ans
BENOIT Lisa - 154, Route de Dommartin	le 22 août 2018 à l'âge de 8 ans
VERDELET Albert Eugène Hubert - 68, Rue des Barberies	le 15 septembre 2018 à l'âge de 90 ans
BENOIT Paul Marius - 225, Rue des Barberies	le 27 septembre 2018 à l'âge de 87 ans
DRAVET Marie Louise Francine , veuve BENOIT - 365, Route de Chanfant	le 30 octobre 2018 à l'âge de 100 ans

Renseignements utiles

MAIRIE

48 place du Marché Emile Méry - 01570 MANZIAT

Tel : 03 85 23 91 77

Courriel : mairie@manziate.fr - Site internet : www.manziate.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi fermé

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le maire reçoit sur rendez-vous.

La directrice des services reçoit sur rendez-vous

NUMÉROS D'URGENCES

- POMPIERS : 18

- SAMU (urgence médicale) : 15

- GENDARMERIE de St-Laurent-sur-Saône : 03 85 22 80 50

- En cas d'urgence : 17

- Toutes URGENCES : 112

NUMÉROS UTILES

SAUR : 03 60 56 40 46

EDF : 09 69 32 15 15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE ET SAÔNE

50 Chemin de la Glaine - 01380 BAGE-LE-CHATEL

Tél. : 03 85 36 37 18 - www.ccbresseetsaone.fr

DÉCHETTERIE : 03 85 30 01 36

Horaires d'ouverture : Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Horaires d'ouverture : Été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 19 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Accès obligatoire avec la carte (comme pour la plateforme de compostage)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Horaires et jour de relevage à Manziate : à partir de 6 h le jeudi

SERVICE PUBLIC TOUTE DEMANDE : 3939

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 94 16

Site internet : www.ccbresseetsaone.fr/bibliotheques

courriel : bibliotheque.manziate@orange.fr

ECOLE PUBLIQUE

116 Rue de l'Église - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 75 - Directeur : M. Julien JAMBON

ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

81 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56 - Directrice : Mme Emmanuelle MATRAY

RESTAURANT SCOLAIRE

12 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 76

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Point accueil solidarité ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 39 12 71

PÔLES PETITE ENFANCE INTERCOMMUNALES

15 Chemin du Grand Chêne

01380 BÂGÉ-LA-VILLE

70 Impasse de la Croix du Creux

01750 REPLONGES

Multi-accueil : Courriel : multi.accueil@ccpaysdebage.fr

Tél. : 03 85 32 36 10

Tél. : 03 85 31 13 43

Relais Assistants Maternels RAM D'ÂME : (Courriel : relais@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 11

Tél. : 03 85 31 13 42

Ludothèque GARE AUX JEUX : (Courriel : ludotheque@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 12

Tél. : 03 85 31 13 44

SERVICE SANTÉ

Cabinet médical : 106 Impasse de Bichâteau - Tél. : 03 85 36 12 12

Cabinet des Infirmiers : 24 Route d'Asnières - Tél. : 03 85 30 15 16

Cabinet des Infirmiers de Vésines :

1121 Grand'Route - Tél. : 03 85 30 02 53

Dentiste : 74 Ruelle du Jardin - Tél. : 03 85 36 13 60

Diététicienne : 1195 Grand'Route - Tél. : 06 15 62 76 26

Pharmacie : 1318 Grand'Route - Tél. : 03 85 36 14 15

Orthophoniste : 1121 Grand'Route - Tél. : 03 85 37 65 19

Ostéopathe : 1195 Grand'Route - Tél. : 06 71 41 98 36

Hypnothérapeute : 1195 Grand'Route - Tél. : 07 69 05 24 46

Praticienne Wu Yi : 1195 Grand'Route - Tél. : 07 83 91 19 16

Kinésithérapeute : 1282 Grand'Route - Tél. : 06 99 55 21 12

TRÉSORERIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

Service des impôts des particuliers et des entreprises

Tél. : 03 85 39 96 00

PÔLE EMPLOI

Agence Pôle emploi généraliste de BOURG-EN-BRESSE :

323, Avenue de Parme - 01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. unique candidats : 3949

Tél. unique employeurs : 3995

Site internet : www.pole-emploi.fr

CONSULTATION DES PLANS DU CADASTRE (SERVICE GRATUIT)

www.cadastre.gouv.fr

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Le Progrès de l'Ain : Daniel PONTUS - Tél. : 03 85 30 10 63

daniel-phontus@orange.fr

La Voix de l'Ain : Eric BERNET - Tél. : 06 89 43 02 67

bernet.eric@club-internet.fr

Liste des Associations Locales (constituées LOI 1901)

Amicale Boule	Eric VAYER	☎ 03.85.30.10.94
Amicale des Supporters du Football Club	Christian CATHERIN	☎ 03.85.36.10.01
Amicale Donneurs de Sang Bénévoles	Colette BENOIT	☎ 03.85.29.20.26
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Laura VAILLANT	☎ 06.68.88.13.35
Association Gymnastique Manziat (AGM)	Marie-Jo ANDROZ	☎ 03.85.30.08.14
Association Parents Elèves Ecole Libre (APEL)	Sophie FONTAINE	☎ 03.85.30.03.56
CAP Manziat	Véronique BROYER	☎ 06.32.81.70.32
Club de l'Amitié	Raymonde BENOIT	☎ 03.85.30.00.70
Comité du Boudin	Guy RENOUD-GRAPPIN	☎ 03.85.36.14.21
Comité F.N.A.C.A. (Anciens d'Algérie)	René BUREL	☎ 03.85.30.16.32
De Bouche à Oreille (Chorale)	Annie GUYOT	☎ 03.85.36.12.62
Essor Bresse Saône (EBS)	Patrice GONOD	☎ 07.89.88.48.32
FLO'wer	Stéphanie GOLLIN	☎ 06.75.51.26.91
Football Club Manziat (FCM)	Florian DESMARIS	☎ 06.26.79.04.75
Harmonie La Jeanne d'Arc	Pauline TATON	☎ 06.84.89.53.98
L'arbre de Vie (Qi Gong)	Agnès QUIVET	☎ 03.85.30.19.36
L'NRJ	Sandrine DUCOTE	☎ 06.83.35.41.24
Les Amis de la Loëze	Olivier DEVILLE	☎ 03.85.36.10.44
Les Amis du Patrimoine	Michèle LAVENTURE	☎ 06.21.58.09.70
Les Gazafonds (Moto Club)	Raphaël BENOIT	☎ 06.10.87.09.74
Manziat Bad' Loisirs	Jérôme GAUDET	☎ 06.78.79.08.44
Organisme Gestion Ecole Catholique (OGEC)	Aurélié GOUJON	☎ 06.21.33.47.75
Restaurant Scolaire	Agnès CHARPIGNY	☎ 03.85.23.91.76
Société de Chasse Le Rappel	Claude GUERIN	☎ 03.85.30.08.88
Société de pêche le Goujon de la Loëze	Jean BERRY	☎ 06.43.38.29.44
Sou des Ecoles Laiques	Arnaud GRAND	☎ 06.21.70.34.15
Tennis Club de Manziat	Stéphane GONOD	☎ 06.84.23.69.19
Union Musicale	Roland RENOUD-GRAPPIN	☎ 03.85.33.46.27

Autres organismes

Bibliothèque Municipale	Annick REY	☎ 03.85.23.94.16
Les Amis de la Résistance	Daniel PONTUS	☎ 03.85.30.10.63
Paroisse Catholique St-Christophe	André BERARDAN	☎ 03.85.36.10.31

MANZIAT 2018



LES CONSCRITS DES CLASSES EN 8

11 Février 2018



1 Pauline JAMBON	27 Suzanne COLAS	53 Eric VAYER	79 Albert FERREIRA	105 Mathieu RENAUD	131 Baptiste PAUGET
2 Lise MARTIN PONSARD	28 Roger VERVIER	54 Roger BROUILLON	80 Bernard GALLION	106 Damien BENOIT	132 Germain FAVRE
3 Yanis BROYER	29 Marie-Thérèse BROYER	55 Bernard BOYAT	81 Laurent DESBROSSES	107 Christophe BOYAT	133 Emiel BOYAT
4 Gabrielle TILLOY	30 Daniel BORJON	56 Didier GONOD	82 Nathalie BREANT	108 Aline TETE	134 Pauline TATON
5 Lucas BROYER	31 Georges FROPIER	57 Jean-Marie BENOIT	83 Olivier BENOIT	109 Nadège LETRY PROVIN	135 Laurine CHEVROT
6 Eva SIMOES	32 Francine BENOIT	58 Armand GAILLARD	84 Claire MARGUIN	110 Julien BENOIT	136 Steven PARIS
7 Gabriel GRAND	33 Denis LARDET	59 Maurice BROYER	85 Pierre-Marie BENOIT	111 Aurélien CORDIER	137 Emma SARRIEN
8 Camille RENAUD	34 Francine CORDENOD	60 Chantal PENIN	86 Danièle BATAILLARD	112 Nicolas DA COSTA	138 Valentin DUBY
9 Oscar BENOIT	35 René BOYAT	61 Serge GUICHARD	87 Catherine SARRON	113 Céline LAFFAY	139 Noémie BOYAT
10 Chloé CHARPIGNY	36 Simone BOYAT	62 Yannick CHEVROT	88 Michel CORRAND	114 Adeline BERNIGAUD	140 Victor GUINET
11 Jérémy ROLLET	37 Gérard BESSONNARD-RONJON	63 Béatrice CATHERIN	89 Corinne BESSARD	115 Julie CALUET	141 Solène GREFFET
12 Axelle BERNIGAUD	38 Thérèse RENAUD	64 Stéphane ARNAL	90 Eric DIOCHON	116 Laurent COSTECHAREYRE	142 Ophélie BOUCHISSE
13 Matéo TETE	39 Charles GRISSOLET	65 Jean-Luc BERRY	91 Isabelle THIVENT	117 Laurent CHEVRIER	143 Chloé COULON
14 Clémence DUCHET	40 Paulette BOILIN	66 Françoise GALLION	92 Alexandra GARDETTE	118 Olivier FERREIRA	144 Pauline VAILLANT
15 Baptiste BOURMAULT	41 Annie BENOIT	67 Laurence FONTAINE	93 Olivier JACQUET	119 Justine RENOUD GRAPPIN	145 Théo BON
16 Sarah FONTAINE	42 Michel GREFFET	68 Denis BERRY	94 Stéphane BROYER	120 Cyril DURAND	146 Rémy CORRAND
17 Astrid FALLOUX	43 Yvon LANDRE	69 Isabelle DODARD	95 Hervé RENOUD GRAPPIN	121 Elodie REBOUX	147 Pierre DUCHET
18 Louis BROYER	44 Gilbert GEAY	70 Béatrice DESFARGES	96 Angélique RENARD	122 Jessica DESBOIS	148 Etienne FERRAND
19 Noémie TERRENOIRE	45 Simone BATHIAS	71 Daniel CATHERIN	97 Thomas GARDETTE	123 Gontran PAPA	149 Ludovic BENOIT
20 Dorian CHARVET	46 Jacqueline BIZET	72 Paul BARBAN	98 Laure WNECK	124 Mathias REBOUX	150 Benoit PERRUSSET
21 Aline DONZE	47 François FROPIER	73 Jean-Luc BROYER	99 Virginie POTTIER	125 Camille MARGUIN	151 Dimitri CORRAND
22 Timéo RENARD	48 Pascal TATON	74 Michel CATHERIN	100 Déborah BENOIT	126 Chloé CORRAND	152 Maxime BATAILLARD
23 Dominique PIQUET	49 Roselyne MERJER	75 Joëlle DUVERNAY	101 Elodie BENOIT	127 Fanny NEVORET	
24 Jacques BENOIT	50 Dominique BERRY	76 Annick BROUILLON	102 Christophe TETE	128 Lucie BROYER	
25 Simone BERARDAN	51 André BENOIT	77 Denise JOSSERAND	103 Arnaud COULON	129 Charlène TETE	
26 Bernard BOYAT	52 Marie-Claire ROUX	78 Jean-Marc DUMAS	104 Virginie BARRET	130 Tiphaine GRISOLLET	

Conscrits Manziat 2018



10 ans



50 ans



60 ans



20 ans



30 ans



70 ans



80 ans



40 ans



100 ans



90 ans

